

« Prévention des violations des limites et des abus sexuels » / Déclaration d'engagement personnel des collaboratrices et collaborateurs de Procap Suisse

Le/la soussigné·e a pris connaissance des **lignes directrices** de Procap, **du concept de prévention de Procap sur les violations des limites et les abus sexuels ainsi que du code de conduite sur la prévention de la violation des limites et des abus sexuels**. Il/elle comprend que ces documents sont des instruments contraignants d'assurance qualité pour la prévention et la minimisation des risques et les approuve pleinement.

Le/la soussigné·e est tenu·e de traiter les personnes avec et sans handicap **avec respect** et d'assurer la **protection complète de l'intégrité personnelle** des personnes concernées.

Il/elle s'efforce de toujours contribuer à un **climat de confiance mutuelle**, de **moralité** et de **décence**. Il/elle permet une collaboration dans laquelle toutes les personnes concernées sont en mesure d'aborder ouvertement et à tout moment des **questions même difficiles et critiques**.

Dans les cas (ou soupçon de cas) d'agression sexuelle, de violence manifeste ou cachée ou d'autres atteintes à la personnalité (en actes ou en paroles), le/la supérieur·e hiérarchique (responsable de département), la « personne responsable des abus » (actuellement Helena Bigler, hele-na.bigler@procap.ch), la direction ou la direction du personnel doivent être informés immédiatement. Le/la soussigné·e est tenu·e de contribuer à la **clarification des situations difficiles** et de **se conformer strictement aux recommandations et instructions** des organes supérieurs.

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs peuvent compter sur le plus grand soin dans le traitement des allégations de violations des limites ou d'abus sexuels.

Procap Suisse et ses employé·e·s ne tolèrent pas les violations de l'intégrité personnelle, les abus/exploitations sexuelles ou toute autre forme de violence. Dans notre organisation, toute personne qui commet un abus sexuel, qui ne veut ou ne peut arrêter un comportement qui viole les limites, doit renoncer à toutes ses fonctions chez Procap Suisse (résiliation du contrat de travail).

Je déclare être d'accord avec tous les points énoncés ci-dessus. Je confirme ne faire l'objet d'aucune procédure pénale ou d'enquête pour des actes liés à l'intégrité sexuelle et n'avoir jamais été condamné pour de tels actes:

Prénom, nom: _____

Département: _____

Lieu, date: _____

Signature: _____